

Alain ASSOMO

Assistant

UYII, ESSTIC, YMIS

Email : assomo75@yahoo.fr

**PRESSE ÉCRITE
ET POUVOIR POLITIQUE
AU CAMEROUN
EN POST-COLONIE :
REGARD SOCIO-
HISTORIQUE (1958-1974)**

RÉSUMÉ

Le présent article s'emploie à montrer comment l'histoire de la presse éclaire l'histoire politique du Cameroun en post-colonie au cours de la période 1958-1974. En analysant les contenus des journaux, deux situations se présentent. Avant la promulgation de la loi générale sur la presse le 21 décembre 1966, les journaux sont ouverts aux opinions plurielles ; ce qui épouse la situation politique de cette période marquée par le pluralisme d'opinions. Se dessine alors un régime d'historicité médiatico-politique « octothétique » dit de l'ouverture. Par ailleurs, dès 1966 et cela jusqu'à la fin du cadre temporel de la recherche, l'embellie observée dans les contenus des journaux au cours de la période précédente s'estompe ; cédant la place à un musèlement de la presse. Ce qui convient à l'environnement politique de cette époque caractérisé par la pensée unique où toute opinion contraire à celle du régime Ahidjo est considérée comme de la subversion ; apparaît donc un régime d'historicité médiatico-politique lui aussi « octothétique » dit de la fermeture.

Mots-clés : presse écrite ; journal ; attitude d'un journal ; régime d'historicité ; médiatico-politique.

ABSTRACT

The present article is made to show how the newspaper's story is illuminating the political life in Cameroon during the post-colonial period from 1958 to 1974. An analysis of the newspaper's contents presents two situations. Before the promulgation of the general law on newspapers of the 21th december 1966, newspapers were opened to different views. A mediatico-political regime of historicity is drawn. This regime of eight years is called an opened regime. Besides, from 1966 to 1974, the beauty observed in the newspaper's contents during the previous period trailed off, giving place to the political environment of this period, marked by a single view, where any different view from the one of Ahidjo's regime is considered as rebellion. This brings out a mediatico-political regime of historicity of eight years called a closed regime.

Key words : printing press ; newspaper ; attitude of a newspaper ; regime of historicity ; mediatico-political.

INTRODUCTION

Au Cameroun post-colonial en général et plus précisément entre l'investiture d'Ahmadou Ahidjo comme Premier ministre [1] et la fondation du quotidien public Cameroon Tribune le 1er juillet 1974, le cadre temporel de l'histoire de la presse camerounaise est de 16 années. Pour un cadre aussi réduit, la situation idéale aurait été que le paysage de la presse présente un visage homogène. Cette homogénéité pouvant se traduire par des contenus des journaux qui épouseraient la même logique.

Or, au cours de ladite période, la situation réelle de la presse écrite est la suivante : en 1958, les journaux s'expriment sans réserve sur l'actualité politique. En 1974 par contre, les contenus de la presse ne semblent épouser que la vision du pouvoir [2]. L'embellie des premières années semble s'être estompée en cédant la place à une presse qui ne sert plus de cadre d'expression des idées plurielles ; ce qui peut épouser la situation politique du pays marquée par le discours unique. Ce qui précède amène donc à penser que l'histoire de la presse camerounaise est le reflet de l'histoire politique de ce pays. D'où la formulation du problème de cette recherche qui est la manière donc l'histoire de la presse écrite camerounaise éclaire l'histoire politique du pays entre 1958 et 1974.

Cette recherche tente dans une approche relationnelle de montrer comment l'histoire de la presse écrite camerounaise met en lumière l'histoire politique de ce pays à l'ère susmentionnée. De ce qui précède, nous pouvons dès lors formuler la question principale qui guide cette recherche de la manière suivante : Comment l'histoire de la presse écrite éclaire-t-elle l'histoire politique du Cameroun entre 1958 et 1974 ?

Le postulat de base qui fonde le présent travail est que la presse écrite camerounaise a une histoire en post-colonie et celle-ci permet de lire l'histoire politique du Cameroun au cours de cette ère. D'où l'hypothèse formulée ainsi qu'il suit : l'histoire de la presse écrite en post-colonie éclaire l'histoire politique du Cameroun par son adaptation aux diverses situations politiques ; laissant ainsi se dessiner des régimes

d'historicité médiatico-politiques qui se rejoignent ou se délient selon les événements qui les structurent.

C'est dans son ouvrage *Régimes d'historicité, présentisme et expériences du temps* (2003) que François Hartog a posé les bases de sa réflexion sur cette notion. Selon lui, le concept de régime d'historicité indique une représentation humaine de celui-ci reposant sur une articulation ordonnée de ses trois catégories (passé, présent et futur). Le concept vise donc à définir une perception collective du temps et non le temps lui-même. C'est un concept que François Hartog a lui-même forgé pour arriver à révéler différents ordres du temps qui se sont imposés à certaines époques. Faisant ainsi apparaître des représentations communes qui ont prédominé dans l'histoire pour suivre leur succession dans le temps (idem, P. 38). Dans cet ordre d'idées, un régime d'historicité médiatico-politique peut donc être vu comme représentation à la fois de la situation médiatique et du contexte politique dans une temporalité précise. Lorsqu'il est dit « octothétique » c'est que ce régime d'historicité est cadré sur une période de huit ans.

I. METHODE ET ANCRAGE THEORIQUE

La présentation de la méthodologie de ce travail fait ressortir le chemin qui est parcouru pour montrer la manière dont l'histoire de la presse met en évidence l'histoire du Cameroun dans le contexte de la post-colonie. Elle est suivie du positionnement théorique de la recherche.

I.1. Méthode

Pour ce travail, nous avons procédé à la recherche des sources d'informations diverses à travers la recherche documentaire. Cette démarche heuristique nous a amené à consulter les journaux édités au Cameroun pendant le cadre temporel de la présente étude notamment les périodiques *La Presse du Cameroun* et *L'Effort Camerounais* présentés selon leurs tirages et leur régularité dans les kiosques comme étant les plus représentatifs de la période d'étude.

La méthode d'analyse choisie est celle de contenu, plus précisément l'analyse des propositions évaluatives : les attitudes (Lilian Nigra, 2006 : 15) où il sera question de ressortir le traitement que les publications étudiées ont réservé aux grands sujets de l'actualité politique camerounaise entre 1958 et 1974. Ceci amènera donc à côté d'une analyse qualitative c'est-à-dire des directions d'attitude prises par la presse, à faire appel à une analyse quantitative pour voir les plus fréquents qui se dégagent dans ces journaux. Cette démarche amène ainsi tour à tour à ressortir le corpus et l'unité d'analyse et par la suite à dégager les directions d'attitude prises par chaque journal selon les événements politiques. Ces directions d'attitude pouvant être favorables, défavorables ou neutres. Ce qui valide la notion de « conditions de production » développée par Serge Moscovici et Paul Henry, (1968 : 39) qui la définissent comme « *étant principalement les attitudes à l'égard d'objets déterminés, les opinions et croyances sur un sujet précis et délimité* ». Ces attitudes prennent également des directions car comme l'indiquent Moscovici, Serge et Henry, Paul (Ibidem) « *Par direction on entend par exemple favorable opposé à défavorable. L'attitude ou l'opinion est toujours une attitude ou une opinion à l'égard de quelque chose de précis mais qui peut être abstraite* ». L'attitude d'un journal étant vue dans cette étude comme une posture prise par lui à l'égard d'un système ou d'une institution en l'occurrence ici le pouvoir sur un sujet donné. Quant à la direction d'attitude on entend ici l'orientation de la posture du journal. Elle est favorable à l'égard du pouvoir si le journal traite de l'actualité dans le sens souhaité par le régime en place. Elle est neutre si le traitement reste centré c'est-à-dire ne fait ressortir ni une opinion positive ni une opinion négative à l'égard des autorités. Par ailleurs la direction d'attitude est dite défavorable ici lorsque le traitement de l'actualité fait ressortir une opinion divergente des options politiques du pouvoir en place. Cette démarche analytique permettra de ce fait de montrer l'attitude des journaux à l'égard du pouvoir sur les grands sujets de l'actualité politique s'étant déroulés dans le pays entre 1958 et 1974. Concernant la posture prise pour l'interprétation des données issues de l'analyse, notre axe d'interprétation sera centré sur une herméneutique relationnelle par l'établissement d'un lien entre l'histoire de la presse et celle de la politique.

I.2. Positionnement théorique

Une recherche sur le lien entre l'histoire de la presse et l'histoire politique doit faire appel à un cadre de référence théorique large et souple qui est vu comme «*une carte provisoire du territoire, composée de connaissances générales à propos du phénomène qu'il s'apprête à étudier, ainsi que des repères interprétatifs...*» (Paillé et Mucchielli, 2003 : 41) du fait de la complexité et de la densité des axes explorés. La principale théorie mobilisée dans ce travail est la socio-histoire. On lui associe aussi ici des approches relevant de l'Ecole historiographique des Annales.

I.2.1. Le cadre théorique mobilisé

Ainsi, pour ce travail, centré sur le problème de la manière dont l'histoire de la presse éclaire l'histoire politique du Cameroun en post-colonie et qui met par conséquent en relation deux phénomènes, la validation de la socio-histoire comme la théorie principale de cette recherche semble opportune du point de vue épistémologique. Cette théorie est développée aux débuts des années 1980 autour de la revue *Genèses* fondée par l'un de ses tenants en la personne de Gérard Noiriel. Elle repose sur une combinaison des principes fondateurs de l'histoire et de la sociologie. La socio-histoire construit ses questionnements à partir du monde contemporain. Elle a pour vocation de le comprendre, et pour cela se tourne vers le passé, d'où l'importance accordée à la genèse des phénomènes. L'approche de la socio-histoire qui nous intéresse dans ce travail est l'histoire relationnelle. En effet les socio-historiens ont repris pour leur compte la notion de « lien social » déjà existante en sociologie avec une différence ici, c'est qu'ils privilégient les « relations à distance » entre individus ou entre acteurs d'un même système. Développant cela, Gérard Noiriel (2008 :3) affirme que :

« L'objet de la sociologie est de déconstruire ces entités pour retrouver les individus et les relations qu'ils entretiennent entre eux (ce qu'on appelle le " lien social "). La Socio-histoire poursuit le même objectif, mais elle met l'accent sur l'étude des relations à distance. (...) Des « fils invisibles » relient aujourd'hui des millions de personnes qui ne se connaissent pas. Le but de la Socio-histoire est d'étudier ces

formes d'interdépendance et de montrer comment elles affectent les relations de face-à-face. ».

Dans ce travail, trois approches théoriques toutes relevant de l'Ecole historiographique des Annales sont associées à la socio-histoire pour cadrer théoriquement cette recherche. Le principal apport de cette Ecole dans la recherche historique réside sur les points suivants : l'apport d'autres disciplines scientifiques pour écrire l'histoire, le privilège accordé au temps long, la prudence avec l'histoire récit, l'élargissement de la nature des sources historiques, l'introduction de l'« histoire-problème » et une conception de la notion de fait historique issue d'un « créé par l'historien » (Lucien Febvre, 1952 :49). Ses approches mobilisées sont : l'histoire-problème qui privilégie la formulation d'un problème dans toute recherche historique ; l'histoire-événement qui accorde une toute puissance à l'événement historique et la micro-histoire ou histoire au ras-du-sol qui prône la réduction de l'échelle d'étude des phénomènes.

I.2.2. L'application du cadre théorique dans les régimes d'historicité du présent travail

La présente articulation entièrement centrée sur l'application du cadre théorique constitué de la socio-histoire et de l'Ecole des Annales respectivement comme théorie principale et comme courant de pensée secondaire amène à montrer que l'opérationnalisation desdites théories est visible dans les différents régimes d'historicité qui ressortent de ce travail. Concernant le régime d'historicité de l'ouverture qui ressort de la période 1958-1966, la socio-histoire, prise comme théorie principale trouve son application ici du fait de la mise en relation de l'histoire de la presse et de l'histoire politique du Cameroun au cours de cette période. Quant à l'Ecole des Annales mobilisée pour venir en appui à la socio-histoire, elle est légitimée ici par le biais de trois de ses approches. D'abord la problématisation car dans ce régime il est question de la manière dont l'histoire de la presse éclaire l'histoire politique au cours de cette période. Ensuite l'événementialisation ; en effet ce régime d'historicité est structuré autour de deux événements principaux à savoir d'un côté l'arrivée au pouvoir d'Ahmadou Ahidjo le 18 février 1958 et de

l'autre, la promulgation de la loi sur la presse le 21 décembre 1966. Enfin l'approche micro-historique qui du fait du cadre temporel de ce régime qui est limité seulement à huit années et de l'objet d'étude qui est restreint aux champs de la presse écrite et de la politique.

Le régime d'historicité dit de la fermeture qui est mis en évidence entre 1966 et 1974 valide également la socio-histoire comme étant la théorie majeure du fait de la mise en relation de l'histoire de la presse écrite et de celle de la politique. Néanmoins, un autre courant théorique à savoir l'Ecole des Annales est également mobilisé. Mais là, il vient en appui à la socio-histoire. Il est opérationnalisé ici par le biais de la problématisation car on étudie la manière dont l'histoire de la presse camerounaise éclaire l'histoire politique de ce pays entre 1966 et 1974. Ensuite, l'histoire-événement, du fait du cadrage temporel de ce régime par deux événements historiques : la promulgation de la loi sur la presse le 21 décembre 1966 et la fondation le 1er juillet 1974 du quotidien public Cameroon Tribune. Enfin l'approche micro-historique avec un cadre temporel réduit à huit années et une restriction de son objet d'étude à la seule presse écrite et au seul domaine politique.

II. PRESENTATION DES ATTITUDES DES JOURNAUX A L'EGARD DU POUVOIR ENTRE 1958 ET 1974

L'instauration du monopartisme le 1er septembre 1966 apparaît comme un événement d'importance capitale susceptible de changer la qualité des rapports entre le pouvoir et la presse et autour duquel peut se dessiner les régimes d'historicité de la période 1958-1974. Ce qui commande donc pour une histoire de la presse d'étudier les journaux dans deux perspectives : celle de l'avant monopartisme et celle de l'après monopartisme.

II.1. Les attitudes des organes de presse à l'égard du pouvoir politique avant la loi du 21 décembre 1966

Il s'agit ici de procéder à l'analyse des attitudes des deux journaux les plus représentatifs de la période 1958-1966 à savoir La Presse du Cameroun et L'Effort Camerounais. Le support La presse du Came-

roun est un quotidien fondé le 1er avril 1955. Il appartient au groupe de Breteuil [3]. Au niveau des tirages, La Presse du Cameroun atteint les 10 000 exemplaires (Ongba Etoundi, Marc Joseph, 1982 : 142). Quant au journal L'Effort Camerounais, il est fondé en octobre 1955 et appartient à la Conférence épiscopale nationale. Ses tirages atteignent également les 10 000 exemplaires.

L'autre point commun entre ces deux publications c'est leur longévité. En effet jusqu'en 1974, elles paraissent sans interruption, devenant ainsi les publications les plus emblématiques de la période étudiée.

II.1.1. Le corpus et l'unité d'analyse

32 numéros de L'Effort Camerounais publiés au cours de cette ère ont retenu notre attention. Ces numéros ont été étudiés afin de dégager les articles qui traitaient des sujets liés à l'actualité politique. Au total 64 articles se rapportant à l'actualité politique ont donc été publiés dans les colonnes de ce journal. Tandis que La Presse du Cameroun est parue 43 fois et a publié 50 articles traitant des sujets politiques de la période concernée. C'est donc un total de 114 articles de ces deux publications qui constituent notre corpus d'analyse. L'unité d'analyse est donc ici l'article de presse. Il sera par conséquent question de relever la fréquence d'apparition des directions d'attitude du journal à l'égard du pouvoir politique dans les différents articles. Celle-ci pouvant être favorable, défavorable ou neutre.

II.1.2. Présentation des attitudes des journaux à l'égard du pouvoir

Les directions d'attitudes affichées par les journaux dans les articles des supports L'Effort Camerounais et La Presse du Cameroun constituent notre catégorie d'analyse. Ainsi, en scrutant les 114 articles de ces publications, on se rend compte que plusieurs thèmes représentant autant de sujets d'actualité politique semblent avoir retenu l'attention des rédacteurs de ces périodiques. Les attitudes de ces supports à l'égard du pouvoir ressortent dans le tableau ci-après.

Tableau 1 : Les attitudes des journaux à l'égard du pouvoir politique entre 1958 et 1966

Thème	Nombre d'articles parus dans L'Effort Camerounais	Direction d'attitude à l'égard du pouvoir			Nombre d'articles parus dans La Presse du Cameroun	Direction d'attitude à l'égard du pouvoir		
		F	N	D		F	N	D
L'investiture d'Ahidjo comme Premier ministre	2	0	2	0	4	2	2	0
L'assassinat de Um Nyobé	7	0	2	5	3	0	3	0
L'indépendance du Cameroun	13	9	3	1	11	2	9	0
L'élection présidentielle de 1960	14	8	6	0	5	1	4	0
La question de la Réunification	9	0	6	3	16	2	13	1
L'instauration du monopartisme	19	4	6	9	11	5	6	0
Total (114 articles)	64	21(32,8%)	25(39%)	18(28,1%)	50	12(24%)	37(74%)	(12%)

F : Favorable N : Neutre D : Défavorable

II.2. les attitudes des journaux à l'égard du pouvoir politique après la promulgation de la loi du 21 décembre 1966 sur la presse

La période d'étude 1966-1974 est celle qui intervient après la promulgation de la loi du 21 décembre 1966 sur la presse. Plusieurs journaux ont animé le marché de la presse au cours de cette ère. Parmi eux, *L'Effort Camerounais* et *La Presse du Cameroun*, considérés comme les publications les plus représentatives de ladite période pour les raisons qui ont déjà été évoquées.

II.2.1. Le corpus et l'unité d'analyse

7 numéros de *L'Effort Camerounais* publiés pendant ce moment ont pour cela été étudiés car il faut le reconnaître l'engouement de ce journal pour les sujets politiques semble s'être estompé au cours de cette période. Au total 08 articles se rapportant à l'actualité politique ont donc été publiés dans ce support. Pour ce qui est de *La Presse du Cameroun*, 15 de ses numéros se sont intéressés aux sujets politiques et le journal a publié 19 articles traitant des sujets liés aux grands événements politiques. C'est par conséquent un total de 27 articles commis par ces deux publications qui constituent notre corpus d'analyse des attitudes affichées par ces journaux à l'égard du pouvoir.

II.2.2. Présentation des attitudes des journaux à l'égard du pouvoir

Les directions d'attitudes prises par *L'Effort Camerounais* et *La Presse du Cameroun* lors des grands événements politiques du Cameroun au cours de la période indiquée constituent notre catégorie d'analyse. Les directions d'attitudes de ces supports à l'égard du pouvoir dans leurs traitements de ces sujets ressortent dans le tableau ci-après.

Tableau 2 : Les attitudes des journaux à l'égard du pouvoir politique entre 1966 et 1974

Thème	Nombre d'articles parus dans L'Effort Camerounais	Direction d'attitude à l'égard du pouvoir			Nombre d'articles parus dans <i>La Presse du Cameroun</i>	Direction d'attitude à l'égard du pouvoir		
		F	N	D		F	N	D
Le rôle du Cameroun dans la guerre du Biafra	1	0	1	0	2	2	0	0
Le premier Congrès de l'UNC en 1969	0	0	0	0	3	2	1	0
L'élection présidentielle de 1970	4	0	4	0	5	2	3	0
Le procès de Mgr Ndongmo	0	0	0	0	0	0	0	0
L'exécution de Ouandié	0	0	0	0	0	0	0	0
L'instauration d'un Etat unitaire	3	1	2	0	9	6	3	0
Total (27 articles)	08	01 (12,5 %)	07 (16,2 %)	0 (0%)	19	12 (63,2 %)	07 (36,8 %)	00 (00%)

F : Favorable N : Neutre D : Défavorable

III. L'ADAPTATION DES JOURNAUX AUX DIVERSES SITUATIONS POLITIQUES : L'EMERGENCE DES REGIMES D'HISTORICITE MEDIATICO-POLITIQUES

Les résultats précédemment présentés sur les attitudes des journaux camerounais aussi bien avant la promulgation de la loi du 21 décembre 1966 sur la presse qu'après elle semblent refléter la situation politique du pays au cours de ces deux périodes. Ce qui permet donc de voir comment l'histoire de la presse éclaire l'histoire politique du pays. Pour y parvenir, il est question ici de montrer pour chacune des périodes quelle est l'histoire des contenus de ses journaux puis d'indiquer en quoi elle épouse le contexte politique du pays au cours de ladite ère.

III.1. Un régime d'historicité médiatico-politique d'ouverture entre 1958 et 1966

III.1.1. Une presse ouverte aux opinions divergentes

Les contenus politiques des journaux publiés au Cameroun avant l'instauration du monopartisme montrent de façon générale que la presse s'est fortement impliquée dans l'actualité politique nationale en tant que moyen d'expression des opinions contraires. Une lecture approfondie du tableau présenté précédemment laisse entrevoir la distance idéologique, voire l'attitude des journaux camerounais à l'égard du pouvoir dans leur traitement des sujets phares de l'actualité politique nationale au cours de cette période.

III.1.1.1. Une presse affichant des attitudes assez diversifiées à l'égard du pouvoir

Le périodique *L'Effort Camerounais* traite des sujets retenus avec 64 articles sur 114, soit 56%, alors que *La Presse du Cameroun* consacre 50 articles sur 114, soit 44 % aux sujets politiques retenus pour cette étude. On se rend compte que les journaux camerounais dans leur ensemble ont affiché trois directions d'attitude à l'égard du pouvoir dans leur traitement de l'actualité politique. Les données que nous avons recueillies indiquent à ce sujet que 33 articles sur les 114 soit 28,9% ont

été développés dans une direction favorable à l'égard du pouvoir soit 21 articles pour *L'Effort Camerounais* et 12 articles pour La Presse du Cameroun. Par ailleurs, 62 articles sur les 114, soit 54,3% ont été publiés dans une attitude neutre à l'égard du pouvoir politique. Dans cette direction d'attitude, *L'Effort Camerounais* a produit 25 articles de presse alors que La Presse du Cameroun en a rédigé 37. Concernant la direction d'attitude défavorable à l'égard du pouvoir politique on note que 19 articles sur 114, soit 16,6 % du nombre total des productions éditoriales sur les sujets politiques retenus. Dans cette direction d'attitude, on note que *L'Effort Camerounais* apparaît comme le journal ayant le plus observé de la distance vis-à-vis du pouvoir avec une production de 19 articles alors que La Presse du Cameroun a mis en circulation un seul article rédigé dans une direction défavorable à l'égard des autorités étatiques.

Ainsi, les journaux de la période 1958-1966 affichent des attitudes assez diversifiées à l'égard du pouvoir dans leur traitement des informations politiques. Celles-ci étant soit favorables, soit neutres ou encore défavorables selon les sujets traités.

III.1.1.2. Une presse ouverte à tous les sujets politiques

On note également que la presse se montre ouverte à tous les sujets d'actualité. Aucun sujet n'est « tabou » pour elle. Ce qui témoigne d'une réelle émancipation de celle-ci au cours de la période concernée. Ce qui témoigne de son émancipation ou de son ouverture.

Mais globalement la presse camerounaise semble plus ouverte, plus émancipée. Cette ouverture sans réserve de la presse semble être l'émanation du silence institutionnel des autorités sur les activités de la presse car malgré l'indépendance du pays le 1er janvier 1960, c'est la loi française du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse qui reste en vigueur au Cameroun jusqu'à l'adoption d'une loi camerounaise sur la presse le 21 décembre 1966. Cette loi permettait en effet à la presse depuis la période coloniale de s'exprimer sans trop de réserve. Les autorités camerounaises ne vont donc pas s'empresser de voter une législation sur la presse avant 1966, d'où cette ouverture des journaux à tous les sujets d'actualité.

III.1.2. Un reflet de l'environnement politique ouvert à l'expression plurielle

Cette émancipation de la presse avant la promulgation de la loi du 21 décembre 1966 sur la presse épouse en réalité la situation politique du Cameroun marquée par le pluralisme d'opinions.

En effet, de l'investiture d'Ahmadou Ahidjo comme Premier ministre du Cameroun le 18 février 1958 à l'instauration du monopartisme le 1er septembre 1966, le pluralisme d'opinions qui caractérise la situation politique du Cameroun est marqué par le multipartisme et l'animation de débats d'idées politiques contraires.

III.1.2.1. Le multipartisme au Cameroun post-colonial

Aux premières années de l'indépendance du Cameroun, l'espace politique est marqué par le multipartisme. Plusieurs formations animent en effet le débat politique dans le pays. Il s'agit notamment pour le Cameroun oriental des partis suivants: l'Union camerounaise (UC), le Mouvement d'action nationale camerounaise (MANC), l'Union des Populations du Cameroun (UPC), le Parti des démocrates camerounais (PDC), le Parti socialiste camerounais (PSC)... D'ailleurs en 1960, lors des élections législatives, ces partis vont en compétition pour glaner les sièges de l'Assemblée nationale. Ce suffrage est remporté par l'UC qui gagne 51 sièges sur les 100 (Nghoh Victor Julius, 1990 : 203) [4]. Au Cameroun occidental les partis politiques les plus en vue sont : le Kamerun National Democratic People (KNDP), le One Kamerun (OK), le Cameroon People National Congress (CPNC)...

III.1.2.2. Le déroulement de débats sur la Réunification et l'instauration du monopartisme

Plusieurs débats politiques vont faire émerger dans l'espace public des opinions divergentes au Cameroun post-colonial, plus précisément avant 1966. Le premier d'entre eux intervient au Cameroun occidental en février 1961. Cette année-là, les citoyens de cette partie du pays ont à décider au cours d'un plébiscite si le Sud et le Nord

Cameroun britannique allaient accéder à l'indépendance en s'unissant au Cameroun oriental ou au Nigéria. La campagne qui a précédé ce plébiscite fût animée par deux partis politiques idéologiquement opposés. Le KNDP battait campagne pour un rattachement au Cameroun oriental alors que le CPNC se déployait pour une intégration de cette partie du territoire au Nigéria. Si au Sud Cameroun Britannique, c'est l'option du KNDP qui l'emporta, dans la partie nord, les citoyens choisirent un rattachement au Nigéria (Idem, P. 197).

Le deuxième débat qui a vu émerger des idées politiques divergentes est celui lié à l'instauration du monopartisme au Cameroun. Selon Johnson Willard, (1970 : 245) c'est en septembre 1960 à Maroua au cours d'un congrès de son parti, l'UC qu'Ahmadou Ahidjo, le président de ce parti, par ailleurs président de la République du Cameroun « proposa la création d'un grand parti national » [5]. Plusieurs leaders des partis d'opposition rejetèrent cette proposition d'un parti unique faite par Ahmadou Ahidjo. Charles Okala, selon Ngoh Victor Julius (1990 : 204) « rejeta l'idée d'un parti unifié dans la crainte de voir le PSC participer au suicide de la démocratie ». Ahidjo de l'UNC, Foncha du KNDP et Assalé du MANC vont militer en faveur de la fondation d'un parti unique, synonyme d'instauration du monopartisme, voire de la pensée unique alors que l'UPC, le PDC, le PSC vont se montrer comme de farouches opposants à ce projet politique. Finalement c'est le premier groupe de leaders politiques qui va l'emporter puisque le monopartisme, sous la houlette d'Ahmadou Ahidjo est institué le 1er septembre 1966 avec la création de l'Union nationale camerounaise (UNC) dont Ahmadou Ahidjo devient le président.

Ainsi entre 1958 et 1966 la presse est un moyen d'expression des opinions divergentes car, sur les grands sujets de l'actualité politique nationale, elle se montre assez ouverte dans le traitement de l'information politique et n'hésite pas à produire des articles défavorables à l'égard du pouvoir. Cette ouverture de la presse aux opinions divergentes est en réalité le reflet d'une situation politique ouverte elle aussi aux opinions contraires traduites par le multipartisme et les débats d'opinions qui sont animés par les hommes politiques au cours de cette période. L'ouverture de la presse aux idées divergentes entre 1958 et 1966 épou-

sant une situation politique ouverte aux opinions plurielles au cours de la même période, on peut dire qu'il en ressort un régime d'historicité médiatico-politique « octothétique » dit de l'ouverture.

On peut donc dire qu'entre 1958 et 1966, l'histoire de la presse éclaire l'histoire politique du Cameroun par la mise en évidence d'un régime d'historicité médiatico-politique de l'ouverture.

III.2. Un régime d'historicité médiatico-politique de fermeture entre 1966 et 1974

III.2.1. Une presse muselée après la promulgation de la loi du 21 décembre 1966

En parcourant le tableau N°2 qui fait ressortir les réactions des journaux à l'égard des autorités étatiques dans leur traitement de l'information politique après la promulgation de la loi du 21 décembre 1966 sur la presse, on note que les organes de presse de la période 1966-1974 n'affichent que deux directions d'attitude, dont aucune défavorable à l'égard du pouvoir et que la presse ne s'est pas exprimée sur tous les sujets d'actualité.

III.2.1.1. Aucun article de presse défavorable à l'égard du pouvoir

Quantitativement, le nombre d'articles produits par les journaux étudiés est 27, soit 08 articles pour L'Effort Camerounais et 19 pour La Presse du Cameroun. Ce qui, comparé à la période précédente où on a noté une production de 114 et avec le même nombre de sujets d'actualité (06), est assez infime. Sur les attitudes des journaux à l'égard du pouvoir relativement aux différents sujets d'actualité évoqués, on note les réactions ci-après : 13 articles ont une direction d'attitude favorable à l'égard du pouvoir, soit 48% du nombre d'articles de presse. A cet effet, le journal L'Effort Camerounais s'est montré assez réservé en ne produisant au cours de cette période qu'un seul article favorable alors que la Presse du Cameroun s'est montrée moins distante en mettant en circulation 12 articles favorables à l'égard du pouvoir dirigé par Ahmadou Ahidjo. La seconde direction d'attitude notée ici est la neutralité. A cet effet, les

deux journaux étudiés ont affiché la neutralité à l'égard du pouvoir dans 14 articles, soit 51,8% du nombre de productions ayant traité des sujets majeurs de l'actualité politique nationale. L'Effort Camerounais et La Presse du Cameroun dans cette direction d'attitude ont tous les deux produit 07 articles de presse. Fait remarquable, aucun article n'a eu une attitude défavorable à l'égard du pouvoir. En effet, aucun article de presse publié au cours de la période n'a publié des informations déplaisantes pour le pouvoir incarné par Ahmadou Ahidjo. Le fait que les journaux camerounais de la période 1966-1974 ne produisent aucun article allant à l'encontre du pouvoir en place témoigne d'une fermeture de ceux-ci aux opinions divergentes contrairement à la période précédente qui a connu une ouverture de la presse à tous types d'opinions du fait du silence des autorités. Ce silence est donc rompu le 21 décembre avec la promulgation de la première loi générale sur ce média. La presse se trouve de ce fait bâillonnée et contrainte à ne produire que des articles qui ne vont pas à l'encontre de la ligne idéologique du régime d'Ahidjo.

III.2.1.2. La presse silencieuse au sujet de plusieurs faits d'actualité

Au cours de la période 1966-1974, les deux journaux étudiés restent silencieux au sujet de deux faits d'actualité ayant pourtant marqué la vie politique nationale. Il s'agit du procès de Mgr Ndongmo et de plusieurs de ses collaborateurs et de l'exécution d'Ernest Ouandié à Ba-foussam. Le silence de la presse au sujet de ces deux faits marquants peut également témoigner de son musèlement au cours de cette période car visiblement, elle a de la peine à s'exprimer sur tous les sujets politiques notamment ceux dont les articles produits risquent d'être défavorables à l'égard du pouvoir.

Ainsi, que ce soit pour les sujets qui ont fait l'objet d'un traitement par les journaux et d'une mise en circulation de ceux-ci où aucun article n'a été défavorable à l'égard du pouvoir ou encore pour les faits d'actualité au sujet desquels les publications sont restées silencieuses, tout cela est la conséquence des instruments de musèlement de la presse mis en place par le pouvoir. Celui-ci va, en effet, de manière explicite introduire la censure administrative préalable dans les dispositions de la loi N°66/LF/18 du 21 décembre 1966 sur la presse (article 11). Les mé-

canismes de ce contrôle administratif des contenus de presse sont d'ailleurs renforcés peu après puisque les autorités vont réviser deux fois les dispositions de cet article respectivement dans la loi No69/LF/13 du 10 novembre 1969 modifiant l'article 11 de la loi No66/LF/18 du 21 décembre 1966 sur la presse et dans la loi No73/6 du 7 décembre 1973 modifiant et complétant la loi N°69/LF/13 du 10 novembre 1969 sur la presse.

III.2.2. Un miroir de la situation politique fermé aux opinions divergentes

La situation de la presse marquée par sa fermeture à toute opinion contraire à celle du pouvoir semble en réalité refléter la conjoncture politique du pays. En effet, dès 1966, le Cameroun s'installe dans une ère où la pensée unique est le principe. La fermeture aux opinions contraires à celles du pouvoir d'Ahmadou Ahidjo apparaît comme la règle érigée par les autorités notamment avec l'instauration du monopartisme et les procès des opposants politiques.

III.2.2.1. L'instauration du monopartisme

Selon Ngoh Victor Julius (1990 : 210), Ahidjo avait réussi à convaincre plusieurs dirigeants de partis politiques alliés au sien pour la création d'un parti unique au Cameroun. Ainsi le Cameroon United Congress (CUC), le KNDP, l'UC et le CPNC sont dissouts respectivement le 6, le 13, le 21 et le 27 août 1966. Le 1er septembre 1966, la fusion est annoncée et l'Union Nationale Camerounaise (UNC) voit le jour avec Ahmadou Ahidjo comme président. Dès lors le Cameroun devint officiellement un Etat à parti unique. L'expression politique fût de ce fait fermée à tout autre parti.

III.2.2.2. Les procès des opposants politiques

Le président Ahidjo qui est déterminé à verrouiller le champ politique va se charger de faire juger les opposants à son régime. Les procès les plus célèbres sont les suivants : celui de Mgr Albert Ndongmo et de ses complices, Wambo Le Courant, Célestin Takala, Christophe

Tiencheu et Célestin Lingo. Ils sont officiellement accusés de vouloir renverser le régime d'Ahidjo. Mgr Ndongmo est condamné d'abord à mort puis à vie du fait des nombreuses pressions extérieures notamment du Vatican. Si Wambo Le Courant est exécuté, Takala est quant à lui condamné à vie tandis que Tiencheu et Lingo sont relaxés. L'autre procès retentissant est celui d'Ernest Ouandié, considéré comme le dernier grand opposant à la vision d'Ahidjo dans le territoire camerounais. Il est condamné et exécuté à Bafoussam le 15 janvier 1971 [6]. Ces différents procès témoignent également de la fermeture à toute idée politique contraire à celle d'Ahidjo puisque les opposants à son régime subissent des procès ; certains étant même exécutés.

La situation politique qui prévaut au Cameroun au cours de la période 1966-1974 est donc marquée par une fermeture où la pensée unique devient le principe de gouvernance, aucune idée divergente n'étant acceptée, ce qui, bien entendu impacte sur le fonctionnement de divers secteurs d'activités dont la presse dont les contenus se retrouvent également dans une situation de fermeture où aucune attitude défavorable n'est tolérée ; d'ailleurs en pouvait-il être autrement puisque la censure administrative préalable qui voit l'autorité contrôler systématiquement tous les contenus des journaux est un principe.

Entre 1966 et 1974, la presse croupit littéralement sous le poids de la censure administrative préalable. Ses contenus sont fermés à toute expression contraire car avant leur mise en circulation l'autorité administrative prend le soin de passer au peigne fin les différents articles. Cette fermeture de la presse épouse parfaitement la situation politique du pays marquée par la pensée unique où les dirigeants étatiques ont, à travers l'instauration du système de parti unique, l'élimination des opposants et l'unicité de la candidature à l'élection présidentielle de 1970, fermé le champ politique à toute opinion divergente de celle du pouvoir. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la promulgation de la première loi générale sur la presse intervient le 21 décembre 1966 c'est-à-dire moins de quatre mois après l'instauration le 1er septembre de la même année du système de parti unique qui lui aussi ferme la voie à toute expression divergente.

La presse étant marquée par la fermeture aux opinions divergentes du fait de la censure instaurée par le pouvoir à l'instar de la fermeture à toute expression divergente du fait du monopartisme, de l'élimination des opposants et de l'unicité de candidature à l'élection présidentielle de 1970 orchestrée par ce même pouvoir, il en ressort donc clairement entre 1966 et 1974 un régime d'historicité médiatico-politique « octothétique » que l'on pourrait qualifier de celui de la fermeture. Donc, on peut dire qu'entre 1966 et 1974, l'histoire de la presse permet de lire l'histoire politique du Cameroun par la mise en évidence d'un régime d'historicité médiatico-politique de la fermeture.

CONCLUSION

Cette recherche tente dans une approche relationnelle de montrer comment l'histoire de la presse écrite camerounaise éclaire l'histoire politique de ce pays de l'investiture d'Ahmadou Ahidjo le 18 février 1958 à la fondation de *Cameroon Tribune* le 1er juillet 1974. L'hypothèse formulée est que l'histoire de la presse éclaire l'histoire du Cameroun par son adaptation aux diverses situations politiques, laissant ainsi se dessiner des régimes d'historicité médiatico-politiques qui se rejoignent ou se délient selon les événements qui les structurent. Les analyses des attitudes des organes de presse *L'Effort Camerounais* et *La Presse du Cameroun* à l'égard du pouvoir sur les grands sujets d'actualité politique ont montré que les réactions des journaux divergent selon qu'on se situe avant la promulgation de la loi du 21 décembre 1966 sur la presse ou après. Avant cet événement, les journaux sont ouverts à l'expression plurielle, le silence des autorités sur les activités de la presse lui permettant de produire des articles à la fois favorables, neutres et défavorables à l'égard du pouvoir ; épousant ainsi la situation politique marquée par le pluralisme d'opinions. Ce qui a donc amené à faire ressortir au cours de cette période un régime d'historicité médiatico-politique « octothétique » qualifié de celui de l'ouverture. Par ailleurs de la promulgation de cette loi à la fondation de *Cameroon Tribune* le 1er juillet 1974, les journaux sont muselés du fait de la censure administrative préalable instituée dans la loi du 21 décembre 1966 sur la presse et ses diverses modifications. Toute chose qui épouse en réalité la situation politique fermée aux opinions divergentes et rendue opérationnelle par

l'adoption du système de parti unique et l'élimination des opposants au régime d'Ahidjo. Faisant de ce fait émerger un régime d'historicité médiatico-politique « octothétique » qualifié de celui de la fermeture.

De ce qui précède, on peut donc dire que l'histoire de la presse éclaire l'histoire politique du Cameroun de 1958 à 1974 par la mise en lumière de deux régimes d'historicité médiatico-politiques « octothétiques » à savoir le régime de l'ouverture et le régime de fermeture. L'hypothèse de ce travail se trouve par conséquent validée.

Seulement, une des limites de cette recherche pourrait être le fait que la temporalité de la presse ne soit pas de manière rigide la même que celle de l'histoire politique car, l'ouverture de la presse aux opinions plurielles mise en exergue dans le premier régime d'historicité ne date pas de l'investiture d'Ahidjo comme Premier ministre en 1958 comme c'est le cas avec l'histoire politique étudiée ici mais d'une période antérieure à savoir l'ère des revendications d'indépendance qui débute en 1948 avec la fondation de l'UPC, le principal parti nationaliste. ■

NOTES

1-Ahmadou Ahidjo est investi Premier ministre le 18 février 1958.

2-1974 est l'année au cours de laquelle est fondé le quotidien public Cameroon Tribune.

3-Le groupe de Breteuil a racheté le journal L'Eveil du Cameroun publié dans le pays depuis 1928.

4-L'UC est dirigé par le Premier ministre du Cameroun oriental Ahmadou Ahidjo.

5-Ahidjo a été élu Président de la République le 05 mai 1960.

6-Ernest Ouandié est exécuté à la place publique en même temps que Gabriel Tabeu alias Wambo le Courant, et Raphaël Fotsing, agent de liaison de l'UPC.

BIBLIOGRAPHIE

I-Ouvrages

- Essousse, E.** (2008), *La liberté de la presse écrite au Cameroun. Ombres et lumières*, Paris, L'Harmattan, 367 p.
- Febvre, L.** (1952), *Combats pour l'histoire*, Paris, Armand Colin, 456 p.
- Hartog, F.** (2003), *Régimes d'historicité, présentisme et expériences du temps*, Paris, Edition du Seuil, 322 p.
- Ngoh, V. J.** (1990), *Cameroun : 1884-1985 Cent ans d'Histoire*, Yaoundé, CEPER, 303 p.
- Noiriel, G.** (2008), *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, 126 p.
- Paille, P. et Mucchielli, A.** (2003), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 211 p.
- Willard, J.** (1970), *The Cameroon Federation: Political Integration in a Fragmentary Society*, Princeton, Princeton University Press, 312 p.

II-Article de revue

- Moscovici, S. et Henry, P.** (1968), « Problèmes de l'analyse de contenu », in *Revue Langage*, no11, P. 36-60.

III-Mémoire

- Ongba Etoundi, M. J.** (1982), *L'Histoire du quotidien La presse du Cameroun 1er avril 1955-29 juin 1974*, Mémoire de DEA, Université de Droit, d'Economie et de Sciences sociales de Paris, 115 p.

IV-Référence internet

Negura, L. (2006) L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales [en ligne]. Paris : Sociologies, disponible sur : <https://sociologies.revues.org/993>. (Consulté le 10. 05. 2016).

V-Lois

Loi No66/LF/18 du 21 décembre 1966 sur la presse

Loi No69/LF/13 du 10 novembre 1969 modifiant l'article 11 de la loi No66/LF/18 du 21 décembre 1966 sur la presse

Loi No73/6 du 7 décembre 1973 modifiant et complétant la loi No69/LF/13 du 10 novembre 1969 sur la presse

V-Journaux

La Presse du Cameroun, 153 numéros de la période 1958-1974

L'Effort Camerounais, 78 numéros de la période 1958-1974